

adaptées du travail servile spécialisé aux besoins de l'artisanat urbain, le « mix of labour regime » sur les grands chantiers de construction où l'on retrouve associés le travail spécialisé des esclaves, la main-d'œuvre libre non qualifiée, les dépendants, les journaliers et les contractuels, l'importance du secteur des libres journaliers disponibles sur le marché surtout urbain, mais aussi le travail saisonnier complémentaire dans certains métiers. Une comparaison avec les comptes d'épistates des sanctuaires grecs eût été bienvenue car il n'y a pas d'équivalent documentaire à Rome et l'on peut y reconnaître autant la division du travail spécialisé que les prestations au quotidien des paysans et de leur paire de bœufs qui y trouvent un revenu de complément. Un autre constat récurrent, la faiblesse générale des salaires et gages surtout pour les travailleurs non spécialisés qui n'y trouvent pas de quoi vivre décemment. Après les relations entre travail libre et contraint, plusieurs contributions abordent les relations sociales entre travailleurs : les potiers associés en « workgroup » plutôt qu'en « workshop » liant l'organisation du travail aussi à l'organisation sociale, les processus variés de formation des groupes professionnels identitaires, de l'atelier-boutique à la vaste entreprise fragmentée, le rôle social et émancipateur des *collegia*, le lien entre le monde du travail et celui des élites, l'importance des autres formes de réseaux professionnels adossés notamment aux familles. Contrairement à une idée répandue, le travail technique, qualifié, n'est pas déconsidéré dans le monde romain. La maîtrise d'une *ars* est appréciée et valorisée. Rien n'empêche, à quelque niveau de l'échelle sociale, de magnifier un savoir-faire, d'affirmer une valeur professionnelle, une réussite dans le travail, dans un esprit totalement différent de celui du Moyen Âge où le travail apparaît comme une nécessité imposée par Dieu et l'Église, comme un devoir chrétien source de vertu et de salut personnel, et où l'éventuelle réussite professionnelle ne doit profiter qu'à l'Église.

Georges RAEPSAET

Catherine WOLFF & Patrice FAURE (Ed.), *Les auxiliaires de l'armée romaine. Des alliés aux fédérés*. Actes du sixième Congrès de Lyon (23-25 octobre 2014). Lyon – Paris, De Boccard, 2016. 1 vol. 17 x 27 cm, 796 p., ill. (CEROR, 51). Prix : 70 €. ISBN 978-2-36442-073-1.

Les Congrès de Lyon à l'initiative originale de Yann Le Bohec – et leurs publications – sont devenus, depuis 1994, date du premier, un point de rencontre essentiel dans l'étude de l'armée romaine. De la Rangordnung chère à Domaszewski (révisé) aux Légions (où l'article de la *RE* de Ritterling fut mis à jour), ensuite l'Armée du Bas-Empire, puis le Métier de soldat et enfin la Religion, nombre de chapitres capitaux de notre connaissance des troupes romaines et de leur commandement furent ainsi traités de manière détaillée et déterminante. Il manquait absolument l'examen des troupes auxiliaires et ce fut chose faite lors de la réunion de 2014 aujourd'hui sortie de presse. L'introduction de P. Faure propose tout à la fois la présentation du sujet, son historiographie, son évolution épistémologique et les apports du colloque. De l'approche discriminante des sources littéraires à l'égard de ceux qui ne relèvent pas de la citoyenneté romaine, l'histoire a mis longtemps à se démarquer, en raison selon l'auteur du poids d'une approche influencée par la pensée des armées coloniales vis-à-vis des populations locales. Ce frein est rappelé à plusieurs reprises : on peut se

demander s'il n'est pas, en quelque sorte, particulièrement ressenti par les chercheurs français en raison de la place importante que prit leur armée dans la découverte de l'archéologie et de l'épigraphie d'Afrique du Nord, où elle semblait marcher dans les pas des Romains. L'auteur souligne l'importance décisive de l'ouvrage original de G. L. Cheesman sur les auxiliaires (Oxford, 1914) dont la réunion célébrait le centenaire. Deux synthèses ont ensuite jalonné les travaux, celles de P. Holder en 1980 et de D. B. Saddington en 1982, consacrées au Haut-Empire et toujours centrées sur les questions de recrutement et de hiérarchies. Plus récemment I. Haynes (*Blood of the provinces*, Oxford, 2013), dont le titre soulignait l'originalité du propos, faisait apparaître les effets d'une approche différente plus proche de la sociologie et de l'anthropologie et s'intéressait davantage à l'impact des vétérans sur la vie des provinces occupées. Un ouvrage toutefois qui n'était pas satisfaisant à plusieurs points de vue (cf. *AC* 85 [2016], p. 489-491). Outre ce renouvellement des questionnements, un afflux de sources a notablement remis en cause des opinions bien ancrées et apporté des informations supplémentaires : on songera aux nombreux diplômes militaires des régions danubiennes et balkaniques ainsi qu'aux tablettes de Vindolanda, sans oublier les ostraka du désert égyptien. Le but du Congrès n'était pas l'*aggiornamento* impossible des articles *Ala* et *Cohors* de Cichorius dans la *RE*, ni le remplacement des synthèses d'une ampleur de points de vue nettement plus large, comme celles déjà citées ou celle que J. Prag nous promet pour l'époque républicaine ; le propos était de donner la parole à tous ceux qui travaillent sur la question afin de proposer un *status quaestionis* ou des recherches ponctuelles au fil des nouveautés de la documentation – et ce dans la perspective d'une histoire romaine complète, de la République au Bas-Empire. Cette introduction méthodologique est suivie d'une synthèse brève et claire de Y. Le Bohec sur l'évolution du fait des « *auxilia* », des alliés aux fédérés, préliminaire indispensable pour bien cadrer d'emblée les communications ciblées. Un volet historiographique permet ensuite de compléter les données ; on y relèvera une mise en garde contre les problèmes méthodologiques et chronologiques que posent les publications de J. Spaul. – Le premier chapitre est consacré à l'époque républicaine. G. Brizzi, dans un article de synthèse qui couvre la période, reprend la question à ses origines et rappelle les conditions des premiers traités qui ont amené les alliés italiens à devenir les compléments militaires de base de l'armée romaine. L'auteur réexamine aussi la question difficile de la *formula togatorum* puis décrit l'évolution de ces troupes jusqu'au moment où de surcroît les Romains enrôleront des alliés d'outre-mer, les *auxilia* en plus des *socii*. F. Cadiou s'intéresse à la cavalerie au I^{er} siècle a.C. et réfute l'idée commune que la cavalerie auxiliaire a remplacé (et non accompagné) la cavalerie légionnaire. M.A. Speidel approfondit la question des *auxilia* de l'époque d'Auguste et rejette l'opinion, également commune, qu'Auguste ait réformé de manière cohérente les troupes auxiliaires du temps en remplaçant systématiquement par des unités standardisées (*ala*, *cohors* et *cohors equitata*) les contingents de type traditionnel fournis par l'une ou l'autre tribu, lesquels ont continué à exister un certain temps. Quant à P. Sängler, il s'attache à la question de l'Égypte. Il critique l'ouvrage de L. Capponi de 2005 qui proposait qu'Auguste n'ait pas désarmé l'Égypte. L'interprétation qu'il avance est que le désarmement complet des troupes des Ptolémées a bien eu lieu mais qu'ensuite Auguste a recruté une partie des hommes les plus aptes pour les verser dans une armée romaine. N'est-ce pas une simple modification de

point de vue ? Le chapitre 2, de loin le plus étoffé, s'intéresse au Principat. Il s'ouvre par une synthèse des nouveautés les plus marquantes par W. Eck, à la lumière des diplômes militaires. On retiendra une diversité plus grande des recrutements au sein des unités, et une réforme de l'octroi de la citoyenneté à la fin du service : Antonin le Pieux supprima la naturalisation des enfants nés pendant le service, à la différence de ceux nés avant le service ; autre point remis en question, celui de l'autorisation du mariage des soldats par Septime Sévère. Puis P. Le Roux brosse à grands traits les relations entre l'empereur et la guerre en faisant apparaître des variabilités importantes. Ensuite nombre de communications sont consacrées à des régions particulières ou à des troupes précises. Ainsi D. Dana, au départ de trois unités, étudie les modes de recrutement, local ou non, et insiste sur l'importance numérique des Thraces ; E. L. Wheeler examine les auxiliaires parthes, Chr. Schmidt Heidenreich les unités palmyréniennes actives dès l'époque flavienne, A. Gros Lambert les troupes de Numides et l'importance de leurs archers et cavaliers. Toujours au point de vue régional, on citera les travaux de J. J. Palao Vicente sur les troupes auxiliaires d'Hispanie, de J.-P. Laporte sur l'armée de Maurétanie césarienne, et de M. Mayer i Olivé sur les forces militaires en Croatie, en particulier sur l'impact des vétérans sur la vie de Naronna. B. Rossignol reprend la question des mutations de l'époque de Marc-Aurèle, avec ses créations d'unités, aussi de *numeri*, et ses levées extraordinaires. Il consacre quelques lignes au *dilectus* de Didius Iulianus en Gaule Belgique en se demandant si le camp de Maldegem et des briques d'Aardenburg ne pourraient faire état d'un recrutement de Tongres. Il vaudrait mieux supposer qu'il s'agissait de Ménapiens car les deux sites voisins ne sont pas situés chez les Tongres. C'est la lecture d'une marque bien peu explicite PRIMACORT qui a conduit à penser à une cohorte de Tongres. Si cette identification devait être validée, il faudrait imaginer que Didius Iulianus a recruté en Gaule Belgique des renforts pour une unité de Tongres – ce qui n'a rien d'impossible – car toutes les recherches récentes, notamment sur la formation de la province de Germanie et l'installation de la cité des Tongres par Drusus vont dans le sens d'une appartenance des Tongres à la Germanie et non à la Gaule Belgique (voir notamment *AC* 82 [2013], p. 111-148). Ensuite Fr. Bérard complète ses recherches sur la garnison de Lyon (2015, cf. *AC* 86 [2017], p. 536-538) en s'intéressant plus généralement à celles des provinces inermes et pose la question du recrutement des soldats pour les *officia* des gouverneurs. Les exemples proviennent de Bithynie, de Lycie-Pamphylie et des Alpes maritimes prioritairement en vertu de leur moins faible documentation. Diverses sont les contributions suivantes. On relèvera un aperçu du rôle de l'écrit et de l'archivage dans l'armée au départ de l'exemple de la cavalerie auxiliaire (P. Cosme), un examen des campagnes de Dacie et de l'image des soldats sur la colonne Trajane (M.F. Petracchia), un essai de définition des fonctions de l'*imaginifer*, supposé participer aux cultes officiels de chaque unité (G. Baratta), et un article traitant de la religion des soldats, à propos des dédicaces collectives offertes par les auxiliaires danubiens et l'identification des divinités honorées (M. Popescu). Deux contributions sont plutôt épigraphiques, celle de N. Benseddik et J.-P. Laporte sur une célébration de victoire contre les *Bauares* en Maurétanie césarienne, que les auteurs tentent de localiser, et celle de C. Ricci qui s'interroge sur la présence de soldats auxiliaires à Aquilée. Le troisième chapitre traite de l'Antiquité tardive. Quatre communications illustrent la période. J.-M. Carrié propose une synthèse des

nouveautés sur le couple permanence/innovation en matière de troupes auxiliaires ; M. Petitjean réfute l'idée reçue de l'essor de la cavalerie au III^e siècle. L'apparition de nouveaux corps de troupes montées dans la deuxième moitié du siècle ne provient pas de créations mais de détachements prélevés sur d'autres unités. G. Sartor s'intéresse aux fédérés dans les guerres impériales des III^e et IV^e siècles et à l'effort d'intégration de ces barbares engagés par traités au système militaire romain en fonction des besoins et des tactiques. Enfin P. Kovacs réévalue à la baisse la place des *foederati* pannoniens grâce notamment à l'archéologie et révisé les événements qui suivent la bataille d'Andrinople en 378. Une brève conclusion de P. Cosme clôture les contributions. Bibliographie et index complètent ce riche volume.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Emily A. HEMELRIJK, *Hidden Lives, Public Personae. Women and Civic Life in the Roman West*. Oxford, Oxford University Press, 2015. 1 vol. relié 23,5 x 15,6 cm, XX-610 p., 20 pl., 25 fig., 2 cartes. Prix : 64 £. ISBN 978-0-19-025188-8.

Depuis sa thèse, publiée en 1999 sous le titre *Matrona docta* et consacrée aux diverses facettes de l'éducation féminine à Rome, Emily Hemelrijk a marqué la recherche par ses travaux grandement appréciés sur les multiples aspects de la vie publique des femmes, en particulier les prêtrises (ici même en 2005 et 2006) ou le patronage (*Historia* 2004). Récemment E. Hemelrijk a aussi piloté un colloque traitant de la relation entre le genre et la vie civique (cf. AC 86 [2017], p. 551-553). Il était donc temps de proposer une synthèse de ses apports répartis dans de nombreux articles, et cet ouvrage en constitue le résultat, avec un titre qui à lui seul résume le propos : les femmes romaines, malgré une vie privée très retirée et cachée, exerçaient aussi des fonctions et des positions publiques dans plusieurs domaines de la vie des cités d'Italie ou d'Occident. Un premier chapitre porte sur les définitions du sujet et les caractéristiques de la documentation. L'auteur y rappelle l'importance du cadre des « cités » dans tous les aspects de la vie, qu'elle soit politique, religieuse ou économique, mais insiste aussi sur la relativement faible représentation des femmes dans la documentation, pourtant riche. Proportion limitée mais éventail social difficile à mesurer, les sources informant explicitement des catégories sociales élevées et aussi, selon une particularité qui a déjà été soulignée, du monde des affranchis, sensible au donner à voir de l'épigraphie. Quant au 50 % restant, E. Hemelrijk choisit de ne pas les qualifier trop précisément tout en mesurant que cette « classe moyenne » est constituée de personnes relativement riches et susceptibles d'ascension sociale auprès desquelles se recrute le renouvellement décurional. Ce paysage qui se dessine en toile de fond comporte aussi la question de la romanisation et de l'adhésion des indigènes aux standards de vie romains dont l'épigraphie donne à penser qu'elle était communément répandue. Cinq chapitres divisent ensuite la matière, chapitres qui correspondent aux thèmes déjà abordés par l'auteur dans les années précédentes, à savoir les prêtrises, l'évergétisme, le patronage civique, la participation aux associations, et les honneurs divers telles les sépultures publiques ou les statues. Aux pages d'analyse et de synthèse correspondent en seconde partie de volume des tableaux complets des attestations de toutes ces activités, soigneusement classées et procurant toutes les réf-